28/02/2022

Fonds de droit français

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 11

5. Certification du Commissaire aux Comptes 19

6. Comptes de l'exercice 24

7. Annexe(s) 52

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part O, D - Code ISIN : FR0013073806

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).
L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

- Fonds catégorisation « article 6 ».
- Mise à jour règlementaire Disclosure ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

30 juin 2021

- Mise à jour des frais courants à fin février 2021.
- Ajout d'un narratif relatif au règlement taxonomie.

11 février 2022

- Mise à jour des performances dans le DICI à fin décembre 2021.

3. RAPPORT DE GESTION

Mars 2021

Un mois de mars en forte hausse sur les marchés actions, portés par l'avancée des campagnes de vaccinations dans le monde et des perspectives de croissance révisées à la hausse alimentant la remontée des taux d'intérêts. Le MSCI EMU termine le mois à +6,6%. Sur le plan sectoriel, l'automobile (+17%), les télécommunications (+11%) et la chimie (+10%) sont loin devant les matières premières (-1%), l'énergie (+3%) et l'immobilier (+3%). La surperformance des pays exportateurs (Allemagne, Suède) est aussi notable.

Le portefeuille sous-performe sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est défavorable, les beaux parcours relatifs de Philips (+8%), ST Gobain (+13%) ou Kion (+20%) ne compensent pas les sous-performances de Finecobank (-4%) et Puma (-5%). Des lignes en Mittal et Rexel, sensibles à la forte reprise cyclique et largement décotés, ont été initiées durant le mois au détriment d'allègements en Puma, Unilever et Zeiss ainsi que de la vente de Safran.

Avril 2021

Les marchés actions poursuivent leur ascension en avril, toujours portés par l'avancée des campagnes de vaccinations, des prévisions de croissances revues en hausse et une campagne de résultats du 1er trimestre au-dessus des attentes. Le MSCI EMU termine le mois à +2,2%. Sur le plan sectoriel, la distribution (+7%), l'alimentation (+5%) et les loisirs (+5%) sont en tête alors que l'automobile (-5%) souffre de l'impact de la pénurie de semiconducteurs et l'énergie (-4%) voit l'OPEP réduire ses coupes de production.

Le portefeuille surperforme sur le mois. Le positionnement sectoriel bénéficie de sa légère sous-pondération sur l'automobile, tout comme la sélection qui profite des beaux parcours relatifs de la FDJ (+10%), Neste Oyj (+11%) ou D.Wohnen (+13%) qui compensent les sous-performances d'Ubisoft (-4%) ou Enel (-3%). Les positions résiduelles en Safran et Unilever ont été vendues durant le mois.

Mai 2021

Les marchés actions continuent leur envolée en mai, toujours portés par la réouverture des économies permise par l'avancée des campagnes de vaccinations, et des résultats du 1er trimestre sensiblement au-dessus des attentes. Le MSCI EMU termine le mois à +2,5%. Sur le plan sectoriel, la distribution (+6%), les biens de consommation (+5%), l'automobile (+5%) et les banques (+5%) sont en tête alors que les loisirs (-4%), l'assurance (0%) et les technologies (0%) sont à la traine.

Le portefeuille sous-performe sur le mois. Le positionnement sectoriel est légèrement défavorable en raison de sa sous-pondération sur la distribution, tout comme la sélection qui souffre dans les banques (Fineco -4%), et les matières premières (Stora Enso -10%) faisant passer en second plan les beaux parcours relatifs de Stellantis (+18%) D.Wohnen (+16% approché par Vonovia) et FDJ (+9%). Les positions en Ubisoft, Prosus, Nemetschek, Puma, Zeiss, Enel et D.Wohnen durant le mois pour renforcer des titres plus décotés : Mittal, Rexel, Covestro, Ipsos, BNP et Santander.

Juin 2021

Les Les marchés actions affichent encore une performance haussière en juin, mais la thématique de la réouverture souffre de la propagation du variant delta et de l'apparition de nouvelles mutations. Le MSCI EMU termine le mois à +1%. Sur le plan sectoriel, les retardataires sur l'année que sont la santé (+7%), les technologies (+4%) et la consommation courante (+3%) rattrapent une partie de leur retard sur les loisirs (-5%) ou les banques (-4%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. Le positionnement sectoriel est légèrement défavorable en raison de sa sous-pondération sur la consommation courante et sa surpondération sur les banques, mais la sélection est favorable. Les beaux parcours relatifs de Finecobank (+7%), Soitec (+12%) ou St-Gobain (+4%) neutralisent en effet les déceptions sur Philips (-9%), Engie (-5%) ou Akzo Nobel (-1%).

Juillet 2021

Le mois de juillet a été caractérisé par une nouvelle progression des indices, avec une hausse de 1,36% de l'Eurostoxx, et une sous-performance de la « value ». Ainsi, le secteur de la technologie a progressé de 4,9% alors que celui de l'automobile a reculé de 1,4% et celui des banques de 0,8%. L'indice MSCI EMU Value affichait une sous-performance de 3% sur l'indice MSCI EMU Growth effaçant totalement les gains acquis au cours des premiers mois de l'année. Les très bonnes publications de résultats des secteurs cycliques ont ainsi eu peu d'impact sur les cours à l'exception notable du secteur des matières premières (ArcelorMittal en progression de 13%). Cela a notamment été le cas du secteur bancaire en léger recul malgré des résultats supérieurs de 46% aux attentes. Ce type de réaction du marché est caractéristique d'une fin de cycle économique, ce qui peut paraître très précoce compte tenu des attentes pour les prochains trimestres.

Les principaux mouvements ont consisté, comme au mois de juin, à repositionner le fonds sur des valeurs « value » avec un biais clairement cyclique au détriment des valeurs « value » défensives. Les deux plus importantes expositions sectorielles sont les banques et les matières premières. Les premières devraient continuer de bénéficier d'un coût du risque très faible, d'une poursuite de la réduction du ratio des frais opérationnels et de la digitalisation de leur activité, avec une valorisation demeurant toujours très basse (0.6 fois les fonds propres tangibles en moyenne pour les valeurs en portefeuille). Le second secteur enregistre des excédents d'autofinancement très élevés dans un contexte de prix élevés et d'une discipline d'investissement très forte après les excès du cycle précédent. Les valeurs liées au transport aérien représentent également une position importante avec près de 10% du fonds principalement au travers d'Airbus, Safran et IAG. Si les conditions sanitaires continuent à peser sur les comptes à court terme (même si les deux premières sociétés enregistrent des excédents d'autofinancement dans ces conditions difficiles), leurs positions concurrentielles très fortes permettent d'attendre d'importants rebonds des titres probablement bien plus tôt que ne l'anticipe le marché.

Août 2021

Les indices ont de nouveau progressé en août comme au cours des 6 mois précédents : l'Eurostoxx est en hausse de 2.6% sur la période et de 18.2% depuis le début de l'année. Si la progression peut sembler impressionnante (+4% en cumulé sur juillet-août), elle a été moins forte que les révisions en hausse des estimations de résultats 2021 (+10%). Les attentes de résultats pour l'exercice en cours se situent 8% au-delà des résultats publiés en 2019, avec une tendance très positive pour la fin d'année et 2022. Depuis fin 2019, pour lutter contre les impacts de la pandémie, les Banques Centrales ont adopté des politiques monétaires très agressives et les gouvernements ont lancé des plans de relance économique considérables, dont les effets devraient se faire sentir essentiellement à partir de 2022. Toutefois, les marchés ont intégré ces derniers mois un scénario plus prudent. Les taux longs ont nettement rebaissé (-40bp pour le 10 ans américain depuis mars) et les prix des matières premières ont relâché une part importante de leurs gains à l'instar du minerai de fer (-40% depuis mai). Plusieurs facteurs se sont accumulés au cours des derniers mois : forte reprise des cas Covid aux Amériques et en Asie, des chiffres décevants pour l'économie américaine, notamment au niveau de l'emploi, et un net ralentissement de l'activité en Chine sous l'effet de plusieurs éléments, avec l'impact de la pandémie mais aussi de la lutte contre la pollution, la volonté de « gérer » l'évolution du crédit et des prix des matières premières importées et, plus globalement, la ferme intention de revenir à une économie plus solidaire.

Des secteurs ont particulièrement été ciblés comme les sociétés d'éducation privées ou les jeux vidéo. La crainte d'un élargissement à d'autres secteurs bénéficiant de monopoles (technologie) ou de l'enrichissement d'une élite économique (luxe) a eu des répercussions boursières. Ainsi, les valeurs européennes du luxe ont fortement reculé (-7% pour LVMH, -10% pour Hermès). Les valeurs technologiques ont nettement progressé en Europe grâce au poids des semiconducteurs et à la poursuite de la hausse des prix. En revanche, les valeurs cycliques, malgré de très bons résultats, ont légèrement sous-performé. Si les velléités politiques intérieures chinoises constituent une forte incertitude à tout scénario économique global, le moteur de la croissance devrait demeurer solide, notamment à l'orée de la décrue virale. Les mouvements dans le portefeuille ont été limités, consistant essentiellement à réinvestir la vente des titres Iliad (offre de rachat à 182 euros) sur des positions existantes.

Septembre 2021

Après 7 mois de hausse, les indices européens ont enregistré une consolidation en septembre. Ainsi, l'indice MSCI EMU a reculé de 3.3%, ramenant sa progression à 14% depuis le début de l'année. Le ralentissement de l'activité dans l'ensemble des zones géographiques a pesé sur les marchés. Si le recul de la pandémie Covid 19 depuis fin août permet d'espérer de moindres impacts négatifs sur les économies, notamment dans les services, les inquiétudes se sont renforcées à propos des difficultés d'approvisionnement.

Si l'insuffisante production de semiconducteurs depuis le début 2021 a eu des répercussions modérées sur la production automobile, les craintes se portent davantage aujourd'hui sur l'envolée des prix de l'énergie, notamment du gaz, et sur ses multiples conséquences : hausse de l'inflation, perte de pouvoir d'achat des ménages et impact sur les entreprises en termes de production et de marges.

Dans cet environnement, le fonds a affiché une surperformance du fait du recul plus prononcé de certaines valeurs de croissance, à l'instar des technologiques (-6.5%), peu présentes dans le portefeuille (5% contre 14% pour l'indice) et de la meilleure résistance des valeurs « value » (MSCI EMU VALUE – 1.9%), notamment dans certains secteurs très surpondérés. Ainsi, les financières ont bénéficié de la remontée des taux (+18bp pour le 10 ans allemand), notamment les banques (UCG +8%, BCP +19%). Les lignes de valeurs pétrolières (Total + et ENI + 10%) ont été tirées par la poursuite de la hausse des cours du brut. Mais le fonds a aussi bénéficié d'éléments spécifiques. Ainsi, le secteur aérien (+11% pour ADP et IAG, renforcées au début du mois) a nettement rebondi à partir de mi-septembre grâce à la perspective de la réouverture progressive des aéroports permise par le recul de la pandémie et le taux élevé de vaccination dans de nombreuses zones. Daimler, qui avait reculé au début de l'été du fait d'annonces de production réduite, a rebondi (+7%), l'absence d'offre suffisante permettant une hausse des prix favorable aux marges du groupe. En revanche, le secteur des matériaux, en recul de 8.3%, a pesé sur la performance du fonds. La Chine a réduit sa production d'acier entraînant une chute brutale du minerai de fer de près de 50% en l'espace de 3 mois. La ligne en Rio Tinto a été renforcée, le cours revenant sur ses niveaux d'avant pandémie, quand le prix du minerai était autour de 90$ la tonne (soit un niveau proche du cours actuel), alors que le groupe bénéficie de ses autres activités où les marges sont au plus haut, notamment dans l'aluminium, et que le ralentissement chinois est temporaire.Les indices européens ont enregistré un fort rebond en octobre portés par un ensemble de facteurs positifs : signes de ré-accélération de la croissance américaine, recul des contraintes liées à la Covid, publication de résultats globalement au-dessus des attentes (alors que les hausses de coûts avaient suscité des craintes de pincement des marges) et stabilisation des taux d'intérêt après la forte poussée de l'été. Encore recherchée en début de mois, la thématique « value » a été moins porteuse en fin de période, notamment les valeurs industrielles. Le fonds a enregistré une sousperformance sur le mois du fait notamment des valeurs liées au transport aérien (Airbus, IAG, ADP et Melia) qui avaient fortement progressé en septembre dans la perspective de la réouverture de nombreux pays aux étrangers vaccinés.

La position en Rexel a été vendue. Le titre, qui avait amplifié la chute du marché au printemps 2020, affiche une surperformance considérable sur 2 ans. Si les perspectives favorables de la construction en Europe comme en Amérique devraient permettre une progression de l'activité, les marges sont au plus haut et la valorisation laisse peu de potentiel d'appréciation. Les lignes en Saint-Gobain et Philips ont également été allégées au profit des 3 nouvelles positions qui nous semblent offrir des perspectives de rebond attractives : AB Inbev, Véolia et Renault. Le brasseur a enregistré des résultats décevants depuis plusieurs années conduisant à une dépréciation importante. Toutefois, les premiers signes de rebond percent, notamment en Amérique Latine. La valorisation de Véolia ne reflète pas les perspectives de croissance des prochaines années et le levier lié à l'intégration d'une partie de Suez qui devrait être réalisée début 2022. Renault, comme sa filiale Nissan, a enregistré de multiples facteurs négatifs, commerciaux, industriels mais aussi de gouvernance. Si le redressement sera probablement long, la valorisation du titre (9 milliards d'euros, rendement par l'excédent d'autofinancement de plus de 25% à partir de 2022) constitue une opportunité. Enfin, les positions BNP et Société Générale ont été légèrement réduites pour renforcer BCP. La banque portugaise affiche des ratios de valorisation toujours très bas (0.4 fois les fonds propres tangibles) alors que la rentabilité se redresse progressivement. Par ailleurs, le titre n'a pas du tout réagi à la forte réappréciation de sa filiale polonaise (avancées dans le règlement des prêts en devise étrangère, hausse des taux polonais) qui représente pourtant aujourd'hui la moitié de sa capitalisation.

Novembre 2021

L'apparition d'un nouveau variant en Afrique du Sud, sans que l'on connaisse pour le moment ses caractéristiques, notamment en termes de dangerosité, a entraîné un net recul des marchés en fin de mois. Alors que l'Eurostoxx a enregistré un recul de 3,3% sur la période (6,4% par rapport au plus du 17 novembre), certains secteurs ont affiché des pertes beaucoup plus conséquentes : - 19% pour les Voyages et Loisirs et – 8% pour les Banques. Globalement, les valeurs cycliques ont enregistré les reculs les plus importants alors que les valeurs défensives comme les Télécoms ou les Services Publics finissaient le mois quasiment stables.

Le fonds, très exposé aux « values » cycliques, plutôt que défensives, a enregistré une nette sous-performance en novembre. Toutefois, il semble raisonnable d'attendre un impact limité à court terme de ce nouveau variant au cours de cette nouvelle vague. Les taux de vaccination sont beaucoup plus élevés, notamment en Europe, et les différents gouvernements semblent privilégier le maintien de l'activité. De plus, comme durant les phases précédentes, un phénomène de rattrapage devrait survenir une fois la décrue amorcée, provoquant parfois des tensions compte tenu d'une offre insuffisante et, donc, une capacité à soutenir les marges pour les entreprises concernées. Enfin, compte tenu

des incertitudes liées à ce nouvel épisode de la pandémie, les banques centrales pourraient se montrer plus prudentes quant à leur tentation de resserrement monétaire progressif.

Ainsi, certaines postions fortement pénalisées par le brusque retournement du marché ont été renforcées dans l'automobile (Renault), les banques (BCP), les produits de base (Arcelormittal) ou l'aéronautique (Airbus). De plus, une nouvelle ligne a été introduite avec Carrefour. Le distributeur alimentaire demeure confronté à un environnement sectoriel difficile avec la pression des indépendants en France. Néanmoins, le développement des ventes sur ses plateformes pourrait lui donner un avantage conséquent sur ses principaux marchés (France, Espagne et Brésil) grâce au développement de la publicité. La qualité de l'exécution sera primordiale, mais la valorisation offre une asymétrie très intéressante, le titre affichant un rendement par les bénéfices attractif avec la rentabilité actuelle. Pour financer ces achats, la ligne en Saint Gobain a été allégée et celle en Véolia vendue, le potentiel de progression apparaissant plus modéré que celui des dossiers renforcés. Enfin, les positions en Atos et Philips ont été cédées, les décotes par rapport à leur secteur apparaissant très importantes, mais le redressement de leur rentabilité sera probablement plus long qu'attendu à se matérialiser.

Décembre 2021

L'apparition du nouveau variant Omicron aura finalement eu un impact bref et limité (-6% entre le plus haut du 17 novembre et le plus bas du 30 novembre pour les actions européennes). Sa dangerosité est bien inférieure aux autres variants, notamment pour les vaccinés. Sa forte transmission pourrait être un atout, puisqu'il remplace rapidement le variant Delta, beaucoup plus agressif, et renforce l'immunité collective. Du fait de mesures de confinement très limitées et de perspectives de sortie rapide de cette vague qui pourrait être la dernière, les marchés ont vite rebondi, sans toutefois retrouver les plus hauts de mi-novembre pour l'Eurostoxx. Les secteurs les plus affectés fin novembre ont été les plus performants en décembre à l'instar des Voyages et Loisirs (+10% en décembre après – 19% en novembre) ou des Banques (+7% après -8%).

Après avoir enregistré une nette sous-performance en novembre, le fonds a bénéficié du rebond des valeurs « value cycliques », notamment des titres liés à la réouverture des économies mais aussi des bancaires ou des matières premières. Les renforcements du mois de novembre, notamment Airbus et Arcelormittal y ont contribué. En début de mois, de nouveaux renforcements ont été réalisés dans le secteur aéronautique (Airbus et Safran) ainsi que dans le secteur bancaire. La ré-accélération de l'économie devrait contribuer à la création d'emplois alors que les niveaux de taux de chômage sont proches des plus bas de l'avant épidémie. Les salaires accélèrent, notamment Outre-Atlantique, et les banques centrales ont annoncé ou entamé le processus de remonter des taux. Le secteur bancaire devrait en bénéficier à plusieurs titres : croissance plus soutenue de la production de crédits, amélioration des marges à travers la hausse des taux et de la pentification de la courbe, provisions pour risques basses, … De plus, beaucoup d'acteurs du secteur se retrouvent surcapitalisés et vont augmenter le retour aux actionnaires et/ou réinvestir dans la croissance (augmentation de la taille du bilan). Ainsi la position en Caixabank a été renforcée alors que le titre enregistre une nette sous-performance, injustifiée selon nous. De même, des investissements ont été réalisés sur la ligne BCP : sa filiale polonaise, représentant près de 50% de sa capitalisation boursière, a poursuivi son rebond, bénéficiant d'accords amiables avec les clients concernés par des prêts en Francs Suisse et de la remontée des taux courts polonais. En revanche, BCP a continué de sous-performer alors que la situation au Portugal permet d'anticiper une poursuite du redressement de la rentabilité. Enfin, parmi les principaux mouvements, la position en Carrefour a été de nouveau renforcée (potentiel de contribution de la publicité digitale non prise en compte) et BHP a été arbitrée en faveur d'Anglo American (pas d'exposition au charbon, répartition de la production de minerais plus attractive).

Janvier 2022

La perspective d'une remontée plus rapide qu'anticipé des taux courts par la Banque Fédérale Américaine (dorénavant 4 à 5 hausses sont attendues en 2022) et même par la BCE (le marché intègre un premier relèvement fin 2022), les révisions en baisse de la croissance économique aux Etats-Unis (moins de 3% attendu) et le faible niveau d'activité en Chine, en partie lié à la gestion stricte de la pandémie mais aussi à un marché immobilier en atterrissage brutal, ont pesé sur les principaux marchés en ce début d'année. Ainsi, l'Eurostoxx a reculé de 3.8% sur le mois et, aux Etats-Unis, le S&P 500 de 5.2%. Néanmoins, de fortes divergences sectorielles sont apparues, avec une chute des valeurs de croissance, qui avaient massivement sur-performé depuis plus de 10 ans, atteignant des niveaux de valorisation très élevés, surtout aux Etats-Unis. Les valeurs technologiques en Europe enregistrent ainsi un recul de plus de 12%. A l'opposé, certains secteurs sous-cotés comme l'énergie, les matières premières ou les banques ont progressé, bénéficiant pour les premières de perspectives de prix toujours soutenus (baril de pétrole à 88 dollars) et pour les dernières des attentes de remontée des taux, favorable pour la rémunération des dépôts et les marges d'intérêt.

Le fonds a bénéficié à la fois de sa faible exposition aux valeurs technologiques ou de luxe et de la forte représentation des thématiques porteuses de ce début d'année. Ainsi, en cumulé, l'énergie et les matières premières représentent près de 23% du fonds avec notamment des positions importantes sur Total Energies (+12.5% en janvier) ou Eramet (+26%). Les sous-investissements de ces dernières années conjugués à une demande croissante (notamment pour les métaux bénéficiant de la montée de l'électrification des économies) permettent d'envisager le maintien d'un environnement porteur pour ces secteurs. Les Banques ont aussi été un contributeur important sur le mois grâce au poids du secteur dans le fonds (23%) mais aussi au choix de valeurs. Ainsi, Caixa Bank (+17%), Intesa (+15%) et surtout Alpha Bank (+23%) ont nettement surperformé le secteur. Cette dernière, faiblement valorisée, comme les trois autres principales banques grecques, à 0.5 fois les fonds propres malgré la hausse du titre, bénéficie des perspectives de croissance du pays, accompagnées d'une forte réduction des prêts non performants et d'une reprise, enfin, de la production de crédits. Les flux de passif ont entrainé un renforcement de l'ensemble des positions et l'entrée d'un nouveau titre, Subsea. Le groupe norvégien a enregistré une chute de près de 40% en 5 ans, due à la baisse de la rentabilité, elle-même consécutive au recul des investissements pétroliers. Ces derniers ont commencé leur redressement et les carnets de commande sont bien remplis dans le secteur des services pétroliers, laissant augurer un fort redressement des marges.

Février 2022

Les pressions russes sur l'Ukraine et les prévisions d'une invasion annoncées par le gouvernement américain ont pesé sur les marchés à partir de la mi-février. L'entrée des troupes le 24 février a précipité le mouvement, sans que les marchés aient enregistré un mouvement de panique. Ainsi, les indices européens, qui ont enregistré le recul le plus important, ne sont en baisse que de 5% sur le mois. La situation est très confuse. L'hypothèse d'un conflit généralisé n'est pas intégrée par les marchés. Pour le moment, ce sont les valeurs directement impactées par la guerre et les sanctions décidées en retour qui ont enregistré les mouvements les plus significatifs, à la baisse (les groupes disposant de filiales en Russie comme la Société Générale ou Renault) ou à la hausse (le secteur de la défense ou les valeurs liées à l'énergie ou aux matières premières). Alors que la réaction des marchés a été modérée dans un premier temps, le consensus tend vers un scénario de plus en plus négatif aboutissant à une situation de stagflation : croissance économique très faible accompagnée d'une inflation élevée. Bien qu'il nous semble probable que l'inflation puisse demeurer à des niveaux plus élevés qu'anticipé du fait des prix des matières premières, il apparaît opportun d'attendre une réponse politique à l'impact de la crise géopolitique sur l'économie. Des mesures d'ampleur significative devraient être engagées pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages et l'indépendance européenne (dépenses de défense, plus grande autonomie économique, notamment énergétique).

Le fonds a sous-performé en fin de mois, principalement du fait de sa surexposition bancaire. Le secteur a une double exposition à travers les filiales locales (principalement, pour le fonds, Société Générale et Unicredit) ou des prêts accordés par les groupes bancaires à de grandes sociétés russes. Les chiffres annoncés par les sociétés conduisent à des impacts modérés, y compris pour les plus exposées (moins de 10% des fonds propres dans le pire scénario pour les plus touchées comme Société Générale). Une activité économique ralentie (moindre progression de l'encours de crédits) et une remontée repoussée des taux d'intérêt (impact négatif sur la marge d'intérêt) ont probablement aussi pesé sur la performance sectorielle. Toutefois, la chute de près de 20% depuis la mi-février nous semble excessive, notamment pour des groupes peu exposés (BNP), justifiant de maintenir la surexposition sectorielle. A l'inverse, le fonds a bénéficié de ses positions importantes dans l'énergie et les matières premières. Au final, le fonds enregistre une surperformance d'un peu plus de 2% sur le mois. Les principaux mouvements ont consisté à renforcer les principales lignes suite à des souscriptions significatives. Au cours des prochaines semaines, la poursuite de mouvements brutaux sur des secteurs ou des valeurs pourraient présenter des opportunités d'arbitrage à notre gestion value.

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - G Code Isin : FR0010890970 Performance 1 an : + 19,56%

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – IC Code Isin : FR0010631275 Performance 1 an : + 18,49%

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - ID Code Isin : FR0011291178 Performance 1 an : + 18,49%

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – M Code Isin : FR0010627869 Performance 1 an : + 19,06%

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - N Code Isin : FR0010627851 Performance 1 an : + 18,09%

Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - O Code Isin : FR0013073806 Performance 1 an : + 19,83%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	**Mouvements ("Devise de comptabilité")**	
	Acquisitions	**Cessions**
GROUPAMA MONETAIRE IC	9 093 336,69	8 888 461,64
BNP PARIBAS	4 733 979,57	523 178,90
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	4 779 128,35	241 378,11
SOCIETE GENERALE SA	4 173 698,78	534 454,57
SAFRAN SA	4 048 830,79	402 969,85
STMICROELECTRONICS NV	3 977 177,58	217 770,00
ARCELORMITTAL	3 839 627,88	194 105,00
AIRBUS SE	3 427 937,61	212 842,15
TOTALENERGIES SE	3 323 535,17	212 139,59
UNICREDIT SPA	3 031 684,06	65 460,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 203 196,72 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE
ARTICLE 8

Comment on prend en compte les critères ESG
Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG.
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM : sont exclues du périmètre d'investissement du fonds, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que celles liées aux jeux d'argent et au tabac, lorsque la part du chiffre d'affaire impliquée dans ces secteurs dépassent les 5%.
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 80% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus)
- Sous-pondération des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement par rapport à l'indicateur de référence (valeurs les moins bien notées). Approche Best-in-universe.

SI on prend en compte la taxonomie (3%,0% ou NA)
Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur la proportion investie dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

En respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de sur une échelle de 0 à 100 au 28 février 2002.
Au 31 décembre 2021, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (80% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, les valeurs notées entre 0 et 20, sur une échelle de notation entre 0 et 100, sont sous-pondérées par rapport à l'indice de référence, comme indiqué dans le prospectus.

Si l'OPC promeut des caractéristiques environnementales, le % d'actifs alignés sur la taxonomie,
Au 28 février 2022, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

Info
L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures perme
t de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
    - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
    - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
    - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - 1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - 1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Groupama Actions Euro Opportunité

Exercice clos le 28 février 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Actions Euro Opportunité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Actions Euro Opportunité constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signé numériquement par YOUSSEF BOUJANOUI
DN : cn=YOUSSEF BOUJANOUI, c=FR, o=EY et ASSOCIES, ou=0002 817723687, email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Raison : Je certifie l'exactitude et l'intégrité de ce document
Date : 2022.06.15 16:59:12 +02'00'

YOUSSEF BOUJANOUI

Youssef Boujanoui

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/02/2022 *en* EUR

ACTIF

	28/02/2022	26/02/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**117 971 861,32**	**52 284 883,96**
Actions et valeurs assimilées	**117 768 664,60**	**50 963 215,90**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	117 768 664,60	50 963 215,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**203 196,72**	**1 321 668,06**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	203 196,72	1 321 668,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**274 120,92**	**14 044,71**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	274 120,92	14 044,71
COMPTES FINANCIERS	**92 247,17**	**343 469,36**
Liquidités	92 247,17	343 469,36
TOTAL DE L'ACTIF	**118 338 229,41**	**52 642 398,03**

PASSIF

	28/02/2022	26/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	82 894 152,20	52 216 399,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	29 829,83	
Report à nouveau (a)	158,43	73,33
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	32 412 868,38	27 522,76
Résultat de l'exercice (a,b)	1 907 678,97	319 381,92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**117 244 687,81**	**52 563 377,52**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**882 277,48**	**79 020,51**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	882 277,48	79 020,51
COMPTES FINANCIERS	**211 264,12**	
Concours bancaires courants	211 264,12	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**118 338 229,41**	**52 642 398,03**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		441,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 342 791,96	799 640,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**1 342 791,96**	**800 081,51**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	8 613,05	2 357,28
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**8 613,05**	**2 357,28**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 334 178,91**	**797 724,23**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	504 950,73	440 985,72
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**829 228,18**	**356 738,51**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 078 450,79	-37 356,59
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 907 678,97**	**319 381,92**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :**
  - Valeurs négociées dans la zone Euro :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

- **Titres et actions d'OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables :**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
  - Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
  - Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

- **Opérations de gré à gré :**

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**
  - Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
  - Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

◗ **Opérations de cessions temporaires de titres :**

Le FCP n'a pas vocation à faire des opérations de cession temporaires de titres.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

◗ **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps

◗ Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

◗ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

◗ **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons encaissés.

◗ **Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

◗ des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

◗ des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au DICI.

Parts G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestions financière et administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 1.40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***.

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** Selon la complexité

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts IC et ID

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1.50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

Parts M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1.00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €*** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****

* Dont 1,50 % de frais de gestion financière.
** Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
*** Selon la complexité
**** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts R (inactive) :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou d'actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	Distribution	Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**52 563 377,52**	**52 700 584,46**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	70 106 437,11	3 826 157,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 461 000,78	-11 325 236,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 277 518,33	1 845 532,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-783 165,97	-1 884 459,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-453 558,13	-49 950,36
Différences de change	171 412,18	-21 702,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 864 468,51	7 512 314,87
Différence d'estimation exercice N	*341 518,57*	*10 205 987,08*
Différence d'estimation exercice N-1	*-10 205 987,08*	*-2 693 672,21*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-141 092,12	-396 601,98
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	829 228,18	356 738,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**117 244 687,81**	**52 563 377,52**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							92 247,17	0,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							211 264,12	0,18
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	92 247,17	0,08								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	211 264,12	0,18								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 NOK		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	7 491 159,96	6,39	1 764 604,64	1,51				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			81 720,10	0,07	10 526,94	0,01	0,13	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	26 973,92	0,02						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/02/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	274 120,92
TOTAL DES CRÉANCES		**274 120,92**
DETTES		
	Achats à règlement différé	751 755,37
	Rachats à payer	40 244,77
	Frais de gestion fixe	90 277,34
TOTAL DES DETTES		**882 277,48**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-608 156,56**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Parts souscrites durant l'exercice	430,9840	7 273 978,26
Parts rachetées durant l'exercice	-365,7740	-6 032 113,27
Solde net des souscriptions/rachats	65,2100	1 241 864,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	734,2500	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 512,715000	15 164 413,58
Parts rachetées durant l'exercice	-2 347,175000	-5 962 001,82
Solde net des souscriptions/rachats	3 165,540000	9 202 411,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 869,975000	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Parts souscrites durant l'exercice	1 365,803	236 555,31
Parts rachetées durant l'exercice	-2 315,353	-399 263,46
Solde net des souscriptions/rachats	-949,550	-162 708,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64 867,439	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Parts souscrites durant l'exercice	28 730,000000	6 052 272,60
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	28 730,000000	6 052 272,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	90 623,100000	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Parts souscrites durant l'exercice	5 832,62800	7 290 129,61
Parts rachetées durant l'exercice	-60,87900	-67 622,23
Solde net des souscriptions/rachats	5 771,74900	7 222 507,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 944,98000	

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Parts souscrites durant l'exercice	2 490,191	34 089 087,75
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2 490,191	34 089 087,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 490,201	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 291,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	265 323,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	127 898,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	80 553,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 723,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 160,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/02/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/02/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			203 196,72
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	203 196,72
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**203 196,72**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/02/2022	26/02/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	158,43	73,33
Résultat	1 907 678,97	319 381,92
Total	**1 907 837,40**	**319 455,25**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Affectation		
Distribution	269 491,78	117 189,05
Report à nouveau de l'exercice	0,88	0,91
Capitalisation		
Total	**269 492,66**	**117 189,96**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	734,2500	669,0400
Distribution unitaire	367,03	175,16
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**6 002,60**	**14 751,88**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	408 036,48	82 510,77
Total	**408 036,48**	**82 510,77**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Affectation		
Distribution	138 816,32	38 832,02
Report à nouveau de l'exercice	283,96	159,63
Capitalisation		
Total	**139 100,28**	**38 991,65**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	64 867,439	65 816,989
Distribution unitaire	2,14	0,59
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**5 329,24**	**14 608,24**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	294 816,71	80 601,07
Total	**294 816,71**	**80 601,07**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	62 174,61	160,25
Total	**62 174,61**	**160,25**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Affectation		
Distribution	734 210,86	1,55
Report à nouveau de l'exercice	5,80	
Capitalisation		
Total	**734 216,66**	**1,55**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 490,201	0,010
Distribution unitaire	294,84	155,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**14 987,15**	**0,16**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/02/2022	26/02/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	29 829,83	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 412 868,38	27 522,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**32 442 698,21**	**27 522,76**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 638 488,76	
Capitalisation		3 190,50
Total	**3 638 488,76**	**3 190,50**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	9 477 034,34	13 545,44
Total	**9 477 034,34**	**13 545,44**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 228 761,47	3 695,87
Capitalisation		
Total	**3 228 761,47**	**3 695,87**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 948 088,44	6 988,32
Total	**4 948 088,44**	**6 988,32**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 982 235,04	102,51
Total	**1 982 235,04**	**102,51**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	9 168 090,16	0,12
Capitalisation		
Total	**9 168 090,16**	**0,12**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Actif net Global en EUR	**66 077 883,64**	**58 187 441,04**	**52 700 584,46**	**52 563 377,52**	**117 244 687,81**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G en EUR					
Actif net	7 948 099,44	7 148 371,79	8 421 833,62	10 135 646,59	13 153 538,84
Nombre de titres	573,9770	536,5600	635,0250	669,0400	734,2500
Valeur liquidative unitaire	13 847,41	13 322,59	13 262,20	15 149,53	17 914,25
+/- values nettes unitaire non distribuées					4 955,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 296,45	-692,90	-103,47	4,76	
Distribution unitaire sur résultat		718,69	300,99	175,16	367,03
Crédit d'impôt unitaire		30,681	3,29	25,20	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	349,33				
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC en EUR					
Actif net	29 771 812,83	26 558 565,06	20 338 114,52	21 882 395,31	34 386 032,84
Nombre de titres	15 159,718000	14 162,639000	10 440,962000	9 704,435000	12 869,975000
Valeur liquidative unitaire	1 963,87	1 875,25	1 947,91	2 254,88	2 671,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	180,71	-97,78	-14,54	1,39	736,36
Capitalisation unitaire sur résultat	31,18	37,75	25,94	8,50	31,70

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID en EUR					
Actif net	16 632 185,99	15 086 202,25	14 875 390,23	10 036 952,63	11 677 988,03
Nombre de titres	119 937,525	113 930,344	111 424,515	65 816,989	64 867,439
Valeur liquidative unitaire	138,67	132,41	133,50	152,49	180,02
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,05	49,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,83	-6,89	-1,02		
Distribution unitaire sur résultat	0,69	4,23	1,84	0,59	2,14
Crédit d'impôt unitaire		0,404	0,34	0,223	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	1,56				
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M en EUR					
Actif net	9 584 246,75	9 186 453,46	8 883 770,53	10 331 191,30	18 009 256,81
Nombre de titres	66 770,100000	66 770,100000	61 893,100000	61 893,100000	90 623,100000
Valeur liquidative unitaire	143,54	137,58	143,53	166,91	198,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,18	-7,16	-1,06	0,11	54,60
Capitalisation unitaire sur résultat	2,84	3,30	2,55	1,30	3,25
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N en EUR					
Actif net	238 899,30	207 753,11	181 378,11	177 080,16	7 176 441,64
Nombre de titres	265,55600	242,76500	204,72900	173,23100	5 944,98000
Valeur liquidative unitaire	899,61	855,77	885,94	1 022,21	1 207,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	82,94	-44,60	-6,63	0,59	333,43
Capitalisation unitaire sur résultat	10,75	13,92	8,71	0,92	10,45

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O en EUR					
Actif net	1 902 639,33	95,37	97,45	111,53	32 841 429,65
Nombre de titres	191,117	0,010	0,010	0,010	2 490,201
Valeur liquidative unitaire	9 955,36	9 537,00	9 745,00	11 153,00	13 188,26
+/- values nettes unitaire non distribuées				12,00	3 681,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	742,46	-501,00	-66,00		
Distribution unitaire sur résultat	61,69	282,00	242,00	155,00	294,84
Crédit d'impôt unitaire		29,00	25,00		(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	27 000	1 599 750,00	1,37
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	170 000	2 725 100,00	2,32
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	33 000	1 918 620,00	1,63
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	35 000	2 455 950,00	2,09
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	130 000	1 594 450,00	1,36
SALZGITTER	EUR	62 000	2 441 560,00	2,09
TOTAL ALLEMAGNE			**12 735 430,00**	**10,86**
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	33 000	1 819 620,00	1,55
TOTAL BELGIQUE			**1 819 620,00**	**1,55**
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	1 110 000	3 312 795,00	2,83
CAIXABANK S.A.	EUR	670 000	1 969 800,00	1,68
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	EUR	2 300 000	4 085 950,00	3,48
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	300 000	2 023 200,00	1,73
REPSOL	EUR	165 000	1 918 290,00	1,63
TOTAL ESPAGNE			**13 310 035,00**	**11,35**
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	360 000	1 741 500,00	1,49
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	100 000	1 717 000,00	1,46
TOTAL FINLANDE			**3 458 500,00**	**2,95**
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	17 000	2 159 000,00	1,85
AIRBUS SE	EUR	36 000	4 136 400,00	3,53
AIR FRANCE KLM	EUR	300 000	1 185 300,00	1,01
ALSTOM	EUR	70 000	1 603 000,00	1,36
AXA	EUR	95 000	2 306 125,00	1,97
BNP PARIBAS	EUR	92 000	4 830 920,00	4,12
CARREFOUR	EUR	105 000	1 879 500,00	1,61
EDF	EUR	250 000	2 032 500,00	1,73
ENGIE	EUR	74 000	1 055 832,00	0,90
ENGIE SA PF	EUR	66 000	941 688,00	0,81
ERAMET	EUR	23 000	2 714 000,00	2,31
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	30 000	1 789 200,00	1,52
RENAULT SA	EUR	72 000	2 054 880,00	1,75
SAFRAN SA	EUR	36 000	4 129 200,00	3,53
SAINT-GOBAIN	EUR	40 000	2 238 000,00	1,90
SANOFI	EUR	37 000	3 458 390,00	2,95
SOCIETE GENERALE SA	EUR	130 000	3 333 200,00	2,84
TOTALENERGIES SE	EUR	95 000	4 331 050,00	3,69
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	25 000	1 697 000,00	1,44
VINCI (EX SGE)	EUR	18 000	1 701 360,00	1,46
TOTAL FRANCE			**49 576 545,00**	**42,28**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GRECE				
ALPHA BANK SA	EUR	1 600 000	1 939 200,00	1,65
HELLENIC TELE (OTE)	EUR	105 000	1 869 000,00	1,60
TOTAL GRECE			**3 808 200,00**	**3,25**
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	105 000	1 861 650,00	1,59
ENI SPA	EUR	165 000	2 282 280,00	1,94
INTESA SANPAOLO	EUR	1 000 000	2 293 500,00	1,96
UNICREDIT SPA	EUR	270 000	3 074 760,00	2,62
TOTAL ITALIE			**9 512 190,00**	**8,11**
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	140 000	3 878 700,00	3,31
AROUNDTOWN SA	EUR	250 000	1 382 500,00	1,19
SUBSEA 7	NOK	290 000	1 764 604,64	1,50
TOTAL LUXEMBOURG			**7 025 804,64**	**6,00**
PAYS-BAS				
STELLANTIS NV	EUR	170 000	2 785 280,00	2,38
STMICROELECTRONICS NV	EUR	95 000	3 604 300,00	3,07
TOTAL PAYS-BAS			**6 389 580,00**	**5,45**
PORTUGAL				
BCP BCO	EUR	16 000 000	2 641 600,00	2,26
TOTAL PORTUGAL			**2 641 600,00**	**2,26**
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	56 000	2 557 496,12	2,18
BARCLAYS PLC	GBP	1 150 000	2 512 388,01	2,14
RIO TINTO PLC	GBP	35 000	2 421 275,83	2,07
TOTAL ROYAUME-UNI			**7 491 159,96**	**6,39**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**117 768 664,60**	**100,45**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**117 768 664,60**	**100,45**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	0,958	203 196,72	0,17
TOTAL FRANCE			**203 196,72**	**0,17**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**203 196,72**	**0,17**
TOTAL Organismes de placement collectif			**203 196,72**	**0,17**
Créances			**274 120,92**	**0,23**
Dettes			**-882 277,48**	**-0,75**
Comptes financiers			**-119 016,95**	**-0,10**
Actif net			**117 244 687,81**	**100,00**

Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	**EUR**	**2 490,201**	**13 188,26**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	**EUR**	**64 867,439**	**180,02**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	**EUR**	**734,2500**	**17 914,25**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	**EUR**	**5 944,98000**	**1 207,14**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	**EUR**	**12 869,975000**	**2 671,80**
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	**EUR**	**90 623,100000**	**198,72**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	269 491,78	EUR	367,03	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	269 491,78	EUR	367,03	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	138 816,32	EUR	2,14	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	138 816,32	EUR	2,14	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	734 210,86	EUR	294,84	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	734 210,86	EUR	294,84	EUR

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part R, C - Code ISIN : FR0013279759

L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

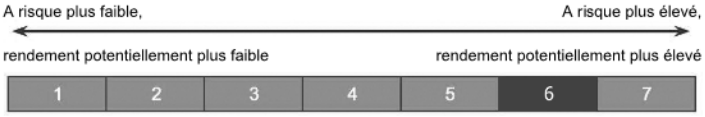

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part I, C - Code ISIN : FR0010631275

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part N, C - Code ISIN : FR0010627851

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part M, C - Code ISIN : FR0010627869

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

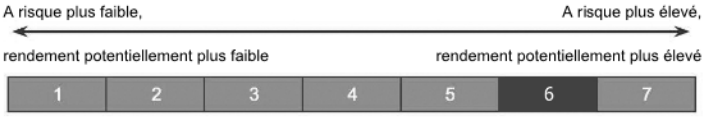

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010890970

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

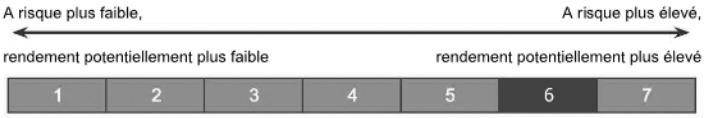

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part I, D - Code ISIN : FR0011291178

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.
Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.
La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.